Décoration civique. Restitution du bijou en cas de promotion. (C. 23 avril 1909.)

Comité: de patronage. Visites aux détenus. Relivé annuel. (C. 29 août 1910.)

	1910
Classification. (A. 4 sept. 1910.)	
Classification. (A. 4 sept. 1910.)	
*	

Prison des Minimes : Evacuation. Prison à Forest : Occupation. (A. 19 déc. 1910.)

Service de médecine mentale. Circonscriptions. Modifications. (C. C. 17 nov. 1909 et 25 nov. 1910.)

Comptabilité. Comptes courants de la masse des détenus. Nouveau modèle des formules. (C. 27 août 1910.)

Acte: d'appel contre des jugements anciens non signifiés au conda uné.

Avis à donner aux détenus intéressés des avantages de l'opposition.

(C. 4 janv. 1910.)

Institution d'un laboratoire d'anthropologie pénitentiaire à la prison de Forest. Rapport au Roi. Id. (A. 13 nov. 1910.)

Objets de coucher à l'usage des surveillants. Confection des oreillers.

Modifications. (C. 30 mai 1910.)

Prison de Forest. Occupation. Commission administrative., (A. 26 déc. 1910.)

Detenus miliciens. Inscription. Regles. (C. 5 sept. 1910.)

A.R. du 13 novembre 1910

Prisons-Institutions d'un laboratoire d'Anthropologie pénitentiaire,
in Revue de Droit Pénal et de Criminologie,

1911, pp. 30-31.

Moniteur beige. Envoi aux commissions administratives. (C. 8 dec. 1911.)

Habillement et coucher des détenus. Dimensions des objets. (C. 22 nov.

Classification des condamnés. Arrondissement de Bruxelles. Modifications. (C. 10 avril 1911.)

Circulaire de Monsieur le Ministre de la justice, du 18/11/1910

Ecoles de bienfaisance - tendances de leur enseignement 
Utilité de limiter l'internement - libération provisoire - ...,

in Revue de Droit Pénal et de Criminologie,

1911, pp. 31-38.

Personnel. Bulletins annuels de conduite. Communication aux intéressés. (C. 30 nov. 1911.) — Création d'une seconde placé de directeur adjoint à la prison de Forest. (A. 24 janv. 1912.) — Chefs surveillants et surveillants. Nombre de jours de congé. (A. 25 mars 1912.) Prisons d'Anvers, de Saint-Gilles et de Forest. Directeurs adjoints, aumôniers et aumôniers adjoints. Instituteurs. Augmentation de l'indemnité de logement. (A. 25 mars 1912.) — Fonctionnaires et employés. Fixation du taux des traitements et émoluments. (A. 25 mars 1912.) — Surveillants de 1<sup>re</sup> classe promis au grade de surveillants principaux. Insigne spécial. (C. 27 mars 1912.) — Aides-commis. Indemnité mensuelle. (C. 29 mars 1912.) — Chantres-organistes et acolytes. Rémunération. (C. 4 avril 1912.) — Aides-surveillants. Salaires. (C. 18 déc. 1912.)

his.

Resonuel olg medecais chainstes. (Cic. 21 fine 1911)

Ciconscriptions (Circ. 9 joins. 1912) on Rec. cice. 1911-192

Mineurs gardés préventivement. Régime spécial. (A. 6 sept. 1912.) —
Règlements et instructions. Modifications. (C. 30 sept. 1912.)

Détenus condamnés par défaut. Mesures à prendre par les directeurs afin de faciliter l'exercice de l'opposition. (C. 30 déc. 1912.)

Détention préventive. Exploit de signification des ordonnances de la chambre du conseil et de la décision du tribunal correctionnel. Droit d'appel, Avertissement à donner à l'inculpé. (C. 31 janv. 1912.)

Réduction des peines. Loi abrogeant celle du 4 mars 1870 relative à la réduction des peines subles sous le régime de la séparation. (L. 1er mai 1913.) — Mesures d'application de la loi du 1er mai 1913. (C. 8 mai 1913) — Nécessite de mentionn r la date des infractions sur les réquisitoires d'écrou ou de recommandation, ordonnances de capture et extraits de jugements. (C. 17 mai 1913.)

Militaires. Transfèrement au corps de correction ou au corps spécial.

Règles. (C. 8 août 1913.)

Mineurs. Voy. Ecrou. — Classification. (C. 9 juill. 1913.)

	conditionnelle. Intervention 1913)		The state of the s	
Liberation	conditionnelle. Intervention	n des comités de 1	patronage.	
(C. 25 j	in 1913)	一、红色、红色、红色、红色、红色、红色、红色、红色、红色、红色、红色、红色、红色、		

Detenus decedes. Remise aux héritiers des valeurs délaissées. Formalités. (C. 8 nov. 1913.) Correspondance des détenus Correspondance des détenus avec les avocats Conditions. (C. 16 juill. 1913.)

Bibliothèques à l'usage des délenus. Examen des ouvrages nouvellement acquis. (C. 20 sept. 1913.)

Comptabilité. Chèques postaux. (C. 4 juill. 1913.)—Id (C. 13 nov. 1913.)

— Id. (C. 27 nov. 1913.) — Service de la cantine Feuille de distribution des articles. (C. 9 sept. 1913.) — Paiement des amendes et frais de justice aux receveurs de l'enregistrement. Utilisation du chèque postal. (C. 29. déc. 1913)

Correspondance administrative avec des particuliers. Usage d'enveloppes ne portant pas la firme a Administration des prisons ». (C. 7 avril 1913.) Visites aux détenus. Visites aux détenus etrangers par les agents diplomatiques ou consulaires. (C. 7 avril 1913) — Visites aux détenus préventivement. Dispositions réglementaires. Modifications. (C. 6 mars 1914.) — Id (16 mars 1914.)

Personnel. Traitement. Octroi anticipatif du cinquième. (A. 4 avril 1913.)

— Nomination au grade de surveillant principal. Conditions. (A. M. 5 mai 1913.) — Agents sous les drapeaux. Payement des traitements et salaires. (A. 17 août 1914.)

Ecrou. Ecrou des mineurs soumis à la juridiction des enfants. Règles (C. 9 mars 1913.) Mineurs de 18 ans soumis à la juridiction des enfants. Ecrou. Défense. (C. 27 juin 1914.)

Commissions administratives. Personnel. Création d'une quatrième place de membre amovible au sein de la commission administrative de la prison à Mons. (A. 51 juill. 1913.) — Id. Création d'une quatrième place de membre amovible au sein de la commission administrative de la prison à Audenarde. (A. 29 mars 1914.)

Transfèrements des mineurs. Palement et imputation des frais. (C. 12 août 1914.) — Transfèrement à la frontière. Etrangers de nationalité allemande ou autrichienne. (C. 17 août 1914.)

Service de médecine mentale. Passagers mendiants et vagabonds. Collocation. Formalités. (C. 29 janv. 1914.)

Prévenus. Comparution en justice. Usage du capuchon. (C. 10 avril 1914.)

Emprisonnement cellulaire. Loi abrogeant celle du 4 mars 1870 relative à la réduction des peines. Application aux peines perpétuelles commuées en peines à temps postérieurement à la mise en vigueur de la loi du 1<sup>er</sup> mai 1913. (C. 14 juill. 1914.)

Diseifeiraires et curlitaires condames

Régnie. (evic. 2r févr. 1917).

PRISONS, Aides-commis et aides-surveillants, Rétribution, Logement a la prison. (C. 28 déc. 4918)

## Passagers

Prix de la journée d'entities (A. 23 juilles 1919)

MORESNET.

Rattachement à l'ansvolissement fidicitaire de Venius (Circ. 28 oct. 1913)

Companite merale

Brelleties de reuniquents. Métraires condamis' disfueu de l'euroi (aic. 79 mars 1919). Candonnes dépetes ...

... dons la botaillous de trovail. Guéce. (cui. 19 mai 1913) (Circ. 24. mai 1919).

( a. 19 mai 1919 ) ( Cic. 24. mai 1919).

Déteurs conolours cours réportains

Chiration conditionuelle. Application

(cuie. 15 dec. 1914).

Déteurs militaries

Require d'exception. Ahropation (cuie.

29. der. 1919/.

Déteurs belge, --

cellemands. Apration des penies. (Circ. 18 mors

								1919
Det	imi							
Cartes d'identité (Cric. 7 avril 1919).								

Octeurs à la desprition de la pistire mulipaire.

Cie. U mai 1919).